

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

## Fondation Entre-Lacs

Enseignement et éducation spécialisés



## **Sommaire**

- 4      Mission de la Fondation Entre-Lacs**
  
- 7      Message du président**
  
- 9      Message de la directrice**
  
- 11     Activités**
  
- 14     Comptes annuels**
  
- 18     Rapport de révision**
  
- 19     Dons**
  
- 20     Organes de la Fondation**
  
- 21     Glossaire des abréviations et coordonnées**

## Mission de la Fondation Entre-Lacs et ses quatre piliers

### Adapter

À l'écoute des besoins des bénéficiaires et de leurs familles, nous adaptons l'organisation des classes, des espaces et des activités en fonction des situations et du contexte, en respectant le cadre institutionnel et une ligne pédagogique et éducative cohérente.

### Intégrer

Nous préparons les bénéficiaires à intégrer une vie sociale et professionnelle à l'aide d'un parcours scolaire et d'activités qui cultivent l'estime de soi, l'apprentissage des codes sociaux, les relations aux autres et l'ouverture au monde.

### Accueillir

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisés à des enfants et des adolescents. Elle leur assure l'accueil, la formation, l'éducation, ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène. La Fondation Entre-Lacs gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

### Potentiaiser

Nous stimulons le potentiel des bénéficiaires en valorisant leurs compétences et en leur donnant confiance. Nous leur apprenons à utiliser leurs limitations comme une source d'apprentissage, de résilience et de dépassement de soi. Nous les accompagnons dans l'atteinte de leurs objectifs en cultivant leur sens de l'autodétermination et de la responsabilisation.

### Collaborer

Nous garantissons une prise en charge globale et un suivi de qualité grâce à la créativité et à la collaboration interdisciplinaire de nos enseignants, éducateurs, thérapeutes et maîtres socioprofessionnels. Partie intégrante de l'école vaudoise, notre institution s'implique dans un partenariat dynamique au sein du réseau, avec les familles et les prestataires spécialisés.

## **Mission de la Fondation Entre-Lacs**

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisées à des enfants et des adolescents. Elle leur assure l'accueil, la formation, l'éducation, ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène.

Elle gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

La Fondation Entre-Lacs comprend aussi des prestations postsecondaires sans hébergement qui ne relèvent pas de la DGEO, plus précisément un secteur socioprofessionnel, qui propose un accompagnement à l'orientation professionnelle et un soutien à la formation professionnelle sur mandat de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité (OAI). Ce service s'adresse aux jeunes qui, une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Il est aussi ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'OAI.

Les prestations proposées se déploient dans le Nord vaudois.

### Cadre légal:

Fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, Entre-Lacs est au bénéfice de subventions significatives octroyées par le Canton. La Fondation Entre-Lacs est soumise à la haute surveillance de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), dont l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES) fait partie.

Pour le secteur socioprofessionnel, la Fondation a signé une convention de prestations avec l'Office de l'assurance-invalidité (OAI).

### **Maison-Rouge :**

- Prestations de pédagogie spécialisée pour des enfants en âge de scolarité primaire.



### **Cheminet :**

- Prestations de pédagogie spécialisée pour des jeunes en âge de scolarité secondaire.
- Soutien socioprofessionnel.



## **Florère :**

- Prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire.
- Soutien pédagogique spécialisé.
- Service éducatif itinérant.



## **La Carène :**

- Unité d'accueil temporaire pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans.



## **Message du Président**

L'année 2023 a été marquée par la poursuite du projet de transformation du site du Cheminet.

Pour rappel, nous disposons sur ce site, bien situé à proximité du centre à Yverdon-les-Bains, d'une grande parcelle sur laquelle se situent une ancienne villa qui nous sert de bureaux ainsi que des locaux scolaires datant des années 1970.

Comme le Canton (monuments historiques) nous impose la préservation de la villa comme bâtiment historique, notre réflexion s'est orientée sur l'ensemble du site et aux besoins liés à notre mission.

Il est ainsi apparu que nos locaux ne sont plus adaptés aux besoins actuels et futurs, notamment en raison de la disposition des locaux scolaires et au manque d'espaces conviviaux et de décharge nécessaires aux situations que nous accueillons.

C'est l'ensemble de cette réflexion qui nous a amené à présenter au nouveau chef de service et à ses adjoints un projet de rénovation totale du site, avec agrandissement du bâtiment scolaire, ainsi qu'une nouvelle liaison entre eux. Un projet très stimulant imaginé par notre architecte, Madame Carnal. Nous avons été encouragés par le chef de service de poursuivre la réflexion autour de ce projet et nous espérons donc pouvoir vous en dire plus dans les mois à venir selon son avancement et les possibilités financières. Le moment venu, nous devons d'ailleurs trouver, comme pour tous les projets immobiliers, le vingt pour cent du coût total parmi nos donateurs et soutiens. Merci donc d'y penser d'ores et déjà si vous disposez de quelques leviers à cet égard !

S'agissant de la vie de notre fondation, nous pouvons signaler l'excellent travail de notre directrice qui a été un véritable soutien pour

chacun de nos sites, notamment pour trouver des solutions aux problèmes récurrents de personnel. En effet, la situation tendue en matière de ressources humaines constitue un grand défi pour une institution comme la nôtre et requiert une attention de tous les instants.

Sachez que notre situation financière demeure saine, notamment grâce à une excellente gestion des dépenses.

En l'absence de problèmes majeurs, cela malgré la grande complexité des missions qui nous sont confiées, s'agissant d'enfants souvent en grandes difficultés, je peux exprimer ici ma vive reconnaissance à toutes nos équipes et à tout le comité de Direction pour son travail de qualité au quotidien.

*Pour le Conseil de Fondation, son Président, Pierre Badoux.*



# **Message de la directrice**

## Introduction

L'année 2023 a été une année de stabilisation pour la Fondation Entre-Lacs. Durant cette période, nous avons consacré nos efforts à renforcer nos bases institutionnelles et à finaliser notre concept. Cette démarche a été essentielle pour poser les fondations solides nécessaires à notre mission et à notre vision à long terme.

## Finalisation du Concept institutionnel

Ce document stratégique guide désormais nos actions et décisions, en assurant une cohérence et une direction claires pour toutes nos initiatives. Il définit nos objectifs, nos valeurs et notre mission, créant ainsi un cadre de référence commun pour tous les membres de la Fondation.

## Mise en Œuvre de pratiques communes

En 2023, nous avons également débuté une réflexion sur la mise en œuvre de pratiques communes au sein de la Fondation. Cette harmonisation des pratiques permettra de créer une synergie entre les différents équipes et sites, favorisant ainsi une meilleure collaboration et une efficacité accrue.

## Développement d'une Culture institutionnelle

Un autre axe de développement important cette année a été la réflexion et le travail sur notre culture institutionnelle. Nous avons œuvré à définir et à instaurer des valeurs institutionnelles et des moments communs pour toute la fondation. En 2023, nous avons débuté et aussi mis en place des événements institutionnels pour les collaborateurs afin de consolider notre culture. Cette démarche nous permettra d'instaurer cette pratique également à divers événements institutionnels qui touchent nos bénéficiaires, par exemple les promotions de fin d'année.

## En conclusion

Ces réalisations nous placent sur une trajectoire solide pour aborder les défis futurs et continuer à avancer vers nos objectifs avec détermination et cohérence.

Je tiens à remercier tous les collaborateurs de la Fondation pour leur engagement et leur contribution au succès de cette année.

*Sara De Antoni, Directrice*

## Activités

### Les classes d'enseignement spécialisé

Les classes accueillent des jeunes sur l'entier du parcours scolaire au sein de petits effectifs.

Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- favoriser l'investissement et l'évolution des apprentissages
- favoriser l'évolution personnelle (autonomie, confiance, développement des compétences)
- favoriser l'intégration scolaire, sociale et à terme professionnelle.

Après une période d'observation, un projet individualisé est élaboré en collaboration avec les parents.

La durée de scolarisation est prévue pour deux ans, en principe. Au terme de cette période, le projet scolaire est réévalué avec l'ensemble des partenaires et l'OSPES.

Sont alors proposés :

- un retour vers l'école régulière
- une poursuite de la scolarisation à Entre-Lacs
- une orientation vers une autre structure de l'enseignement spécialisé.

### Les thérapies

Les thérapies s'inscrivent dans le projet individualisé. Des prestations individuelles et de groupe en psychomotricité, logopédie et psychologie peuvent être proposées. Selon les besoins, d'autres professionnels ou services peuvent intervenir (ergothérapie, soutien spécialisé de l'école pour enfants sourds, psychothérapie, etc.).

Un pédopsychiatre consultant accompagne régulièrement l'activité des collaborateurs.

## **Le secteur socioprofessionnel**

Le secteur socioprofessionnel propose une aide aux démarches d'orientation professionnelle dès la 10<sup>ème</sup> année scolaire ainsi qu'un suivi des apprentis sous la forme d'appuis individualisés hebdomadaires dispensés par des maîtres socioprofessionnels. Le soutien s'adresse aux jeunes qui, une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Ce service est également ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité. Les maîtres socioprofessionnels veillent tout particulièrement à collaborer avec les familles, les maîtres d'apprentissage et les écoles professionnelles.

## **L'internat**

L'internat accueille quatorze enfants et adolescents dès quatre ans jusqu'à la fin de la scolarité. Les difficultés scolaires et/ou de développement de ces jeunes nécessitent un accompagnement scolaire et un soutien éducatif spécialisés.

L'internat est actif pendant les trente-huit semaines d'école ainsi que six semaines pendant les vacances scolaires.

L'internat est un lieu de vie organisé autour d'activités quotidiennes, sources d'apprentissage, et d'activités extérieures favorisant l'intégration sociale.

Les enfants et adolescents disposent d'un accompagnement et d'un projet correspondant à leurs besoins individuels dont la collaboration avec la famille et les intervenants concernés fait pleinement partie.

## **SEI Le Service Educatif Itinérant**

Le SEI offre un soutien à domicile aux enfants d'âge préscolaire, dès leur naissance, qui présentent des difficultés dans leur développement. Il est généralement proposé aux parents par les pédiatres ou des services médicaux. Le pédagogue spécialisé en éducation précoce se rend régulièrement dans la famille et accompagne l'enfant dans son développement selon des objectifs définis en collaboration avec les parents et avec des moyens appropriés. Le SEI peut intervenir jusqu'à l'entrée à l'école, en principe et collabore avec l'ensemble des partenaires concernés.

Cette prestation a pris fin le 31.07.2023.

## **L'unité d'accueil temporaire (UAT)**

L'UAT offre un relai temporaire aux familles en accueillant, pour de courts séjours, des enfants et des adolescents en situation de handicap, âgés de 0 à 18 ans.

La structure est ouverte toute l'année du mercredi au dimanche soir. Pendant les vacances scolaires, l'UAT fonctionne tous les jours de la semaine ainsi que le week-end.

Les enfants sont encadrés par des professionnels de l'éducation et des soins. L'accompagnement est adapté aux besoins individuels selon les informations données par les parents et les référents médicaux.

Tout nouvel accueil est précédé d'un entretien destiné à recueillir toutes les données nécessaires au bon déroulement du séjour ainsi que d'une phase d'adaptation.

## Comptes annuels

| Bilan au 31 décembre                               |   | 2023                | 2022                |
|--|---|---------------------|---------------------|
| <b>Actif</b>                                       |   |                     |                     |
| <u>Actif circulant</u>                             |   |                     |                     |
| Liquidités   |   | 306'424.88          | 114'882.65          |
| Titres   |   | 714'965.45          | 651'189.65          |
| Créances résultant de prestations                  |   | 41'677.24           | 27'162.05           |
| Autres créances                                    | 1 | 21'815.50           | 256'443.12          |
| Décompte OSPES (ex-SESAF) à valider                | 2 | 57'120.50           | 342'819.24          |
| Stock  |   | 0.00                | 0.00                |
| Actifs de régularisation                           |   | 49'050.45           | 219'891.05          |
| Total actif circulant                              |   | 1'191'054.02        | 1'612'387.76        |
| <u>Actif immobilisé</u>                            |   |                     |                     |
| Titres   |   | 200.00              | 200.00              |
| Immeubles, net                                     |   | 6'992'049.15        | 7'112'411.40        |
| Autres immobilisations corporelles, net            |   | 207'888.80          | 216'112.35          |
| Total actif immobilisé                             |   | 7'200'137.95        | 7'328'732.75        |
| <b>Total de l'actif</b>                            |   |                     |                     |
|  |   | <b>8'391'191.97</b> | <b>9'941'111.51</b> |
| <b>Passif</b>                                      |   |                     |                     |
| <u>Fonds étrangers à court terme</u>               |   |                     |                     |
| Fournisseurs                                       |   | 187'182.75          | 388'903.50          |
| Dettes à court terme portant intérêt               |   | 147'016.00          | 436'162.44          |
| Autres dettes à court terme relatives aux ch. soc. |   | 103'995.95          | 107'010.35          |
| Autre dette (OSPES)                                |   | 0.00                | 0.00                |
| Décompte OSPES (ex-SESAF) à valider                |   | 0.00                | 0.00                |
| Passifs de régularisation                          |   | 52'139.50           | 28'468.80           |
| Excédent de produits de l'exercice                 |   | 0.00                | 0.00                |
| Total fonds étrangers à court terme                |   | 490'334.20          | 960'545.09          |
| <u>Fonds étrangers à long terme</u>                |   |                     |                     |
| Dettes à long terme portant intérêt                | 3 | 6'260'196.10        | 6'407'212.10        |
| Total fonds étrangers à long terme                 |   | 6'260'196.10        | 6'407'212.10        |
| <u>Fonds propres</u>                               |   |                     |                     |
| Capital de la Fondation                            |   | 381'922.95          | 381'922.95          |
| Réserves à buts spécifiques                        |   | 771'692.85          | 771'487.65          |
| Résultat net enveloppe de charges, solde reporté   |   | 197'372.21          | 197'372.21          |
| Résultat hors exploitation, solde reporté          |   | 289'673.66          | 222'571.51          |
| Total fonds propres                                |   | 1'640'661.67        | 1'573'354.32        |
| <b>Total du passif</b>                             |   |                     |                     |
|  |   | <b>8'391'191.97</b> | <b>8'941'111.51</b> |

| Compte d'exploitation au 31 décembre                           |   | Budget 2023          | Comptes 2023         | Comptes 2022         |
|--|---|----------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Produits d'exploitation</b>                                 | - |                      |                      |                      |
| Contributions et divers produits                               |   | 508'250.00           | 341'947.94           | 481'501.79           |
| Produits financiers  |   | 0.00                 | 48.04                | 0.00                 |
| Produits exceptionnels   |   | 3'000.00             | 6'026.40             | 5'631.71             |
| <b>Total produits d'exploitation</b>                           |   | <b>511'250.00</b>    | <b>348'022.38</b>    | <b>487'133.50</b>    |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                  | - |                      |                      |                      |
| Charges salariales   | 4 | 8'148'882.00         | 7'801'744.29         | 8'038'819.75         |
| Besoins médicaux   |   | 3'650.00             | 2'137.00             | 2'902.60             |
| Alimentation   |   | 258'650.00           | 241'288.65           | 238'231.15           |
| Autres charges ménagères                                       |   | 127'050.00           | 128'094.85           | 126'619.85           |
| Entretien et réparation  |   | 180'540.00           | 186'298.00           | 184'758.14           |
| Loyers   |   | 204'430.00           | 203'789.70           | 202'619.90           |
| Charges financières  |   | 20'000.00            | 21'572.66            | 22'711.15            |
| Amortissements   |   | 222'927.00           | 223'481.15           | 211'571.15           |
| Eau et énergie   | 5 | 148'380.00           | 126'027.40           | 115'180.95           |
| Etudes et formation  |   | 117'160.00           | 108'091.18           | 111'603.95           |
| Frais de bureau et d'administration                            |   | 57'720.00            | 47'838.70            | 50'459.50            |
| Assurances diverses  |   | 54'950.00            | 55'248.55            | 48'740.30            |
| Frais de transport   | 6 | 1'121'000.00         | 1'209'532.15         | 1'219'651.85         |
| Autres charges d'exploitation                                  |   | 53'350.00            | 53'294.60            | 49'198.50            |
| Charges exceptionnelles  |   | 0.00                 | 0.00                 | 0.00                 |
| <b>Total charges d'exploitation</b>                            |   | <b>10'718'689.00</b> | <b>10'408'438.88</b> | <b>10'623'068.74</b> |
| Résultat d'exploitation<br>(Excédent charges – formules e-IVS) |   | -10'207'439.00       | -10'060'416.50       | -10'135'935.24       |
| Avances reçues de l'OSPES (ex-SESAP)                           |   | 0.00                 | 10'003'296.00        | 9'793'116.00         |
| <b>Décompte OSPES (ex-SESAP) à valider</b>                     |   | <b>0.00</b>          | <b>-57'120.50</b>    | <b>-342'819.24</b>   |
| Produits hors exploitation                                     |   | 0.00                 | 72'161.20            | 16'622.05            |
| Charges hors exploitation                                      |   | 0.00                 | -5'059.05            | -119'050.41          |
| <b>Résultat hors exploitation – formules e-IVS</b>             |   | <b>0.00</b>          | <b>-67'102.15</b>    | <b>102'428.36</b>    |
| Décompte d'exploitation e-IVS                                  |   | -10'207'439.00       | -9'993'314.35        | -10'238'363.60       |

# Sommaire des principes comptables adoptés

## Principes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux principes comptables du droit suisse (CO art. 957 à 962), aux directives de l'Etat de Vaud règlementant les relations financières et comptables des institutions vaudoises subventionnées reconnues d'intérêts publics, à la loi sur les subventions et son règlement. Ils ont été établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements basés sur les règles édictées par l'OSPES et diminué des dons et subventions obtenus.

## Commentaires sur l'exercice 2023

### 1. Autres créances

Il s'agit de la différence de 2% entre le budget accordé et l'avance mensuelle versée. Le budget négocié ne constituant pas un droit à la dépense, ce solde sera versé une fois les dépenses reconnues, après analyse du grand livre.

### 2. Décompte OSPES

L'activité de la Fondation est prise en charge par l'OSPES (Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé). L'OSPES octroie en cours d'année des avances afin de couvrir les charges courantes selon le budget. L'année suivante, il valide et confirme en émettant un décompte final.



### **3. Prêts bancaires**

Ces prêts bancaires sont garantis par la remise en nantissement de cédulas hypothécaires grevant les immeubles et par une garantie de l'état de Vaud.

La part remboursable à moins d'un an est classée dans les fonds étrangers à court terme.

### **4. Charges salariales**

Les salaires, charges sociales et frais de personnel (frais de recrutement, de formation, de déplacement, etc.), ainsi que les honoraires versés, sont en dessous du budget alloué (-4.26 %). Cet écart est le résultat d'absences maladie ou accident, dont les postes non pas été repourvus ou alors que partiellement, mais aussi de divers gains de mutation.

### **5. Eau et énergie**

Les coûts énergétiques sont en dessous du budget alloué (-15.07 %), ce dernier ayant été adapté par l'OSPES, passant de CHF 119'208.00 en 2022 à CHF 148'380.00 en 2023. La clémence de l'hiver a également contribué à cette baisse des coûts.

### **6. Frais de transport des élèves**

Ils avaient pris l'ascenseur à la rentrée 2021, mais la situation semble se stabiliser. Les dépenses sont passées de CHF 1'219'651.85 en 2022 à CHF 1'209'532.15 en 2023.

# Rapport de révision



**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT POUR L'EXERCICE 2023  
AU CONSEIL DE FONDATION DE**

**FONDATION ENTRE-LACS, À YVERDON-LES-BAINS**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés) de Fondation Entre-Lacs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 29 mai 2024

Fiduciaire Fidaceb SA  
  
Didier Glauser  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Fiduciaire Fidaceb SA  
  
Mathieu Richardet  
Expert-réviseur agréé

**Annexes :** Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- compte hors exploitation
- annexe
- résultats reportés

Fiduciaire Fidaceb SA  
Rue de Neuchâtel 39

Case postale  
1401 Yverdon-les-Bains

info@fidaceb.ch  
www.fidaceb.ch

Tél. 024 424 15 50

## **Dons en espèces**

|  |              |
|--|--------------|
| Don après collecte lors du mariage de Lara Boccali et de Samuel Vuichoud               | CHF 205.20   |
| Don de la Fondation Francioli destiné à la réalisation d'une salle sensorielle à l'UAT | CHF 2'000.00 |

## **Dons en nature**

Aucun

*Nos remerciements et notre gratitude à nos donateurs pour leur soutien à la Fondation et à ses projets*

## **Organes de la Fondation**

### **Conseil de Fondation au 31.12.2023**

Badoux Pierre, Président

Aubert Sylvie, Secrétaire

Cantone Meylan Raffaella, Vice-Présidente

Raymondaz Jean-Luc, Trésorier

Berney Georges, Membre

Busset Monique, Membre

Dvorak Madeline, Membre

Roulet Sonja, Membre

Wolfer Yvan, Membre

### **Conseil de direction**

De Antoni Sara, Directrice

Bergmeister Catherine, Adjointe de direction, Cheminet

Champion François, Adjoint de direction administratif

Chevalley Alain, Adjoint de direction, Florère

Coval Noémie, Adjointe de direction, La Carène

Devaux Anne, Adjointe de direction, Maison-Rouge

## Glossaire des abréviations

|       |   |
|-------|---|
| CEES  | Centre d'enseignement et d'éducation spécialisés                                |
| CES   | Centre d'enseignement spécialisé  |
| DGEO  | Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée |
| OSPES | Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (< 01.01.2022)    |
| SEI   | Service Educatif Itinérant  |
| SPS   | Soutien Pédagogique Spécialisé  |
| SESAF | Service d'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (> 31.12.2021)   |
| UAT   | Unité d'accueil temporaire  |

## Coordonnées

Fondation Entre-Lacs  
Rue de la Maison-Rouge 16  
1400 Yverdon-les-Bains

Tél : 024 425 02 22

Courriel : [info@entre-lacs.ch](mailto:info@entre-lacs.ch)  
Site Internet : [www.entre-lacs.ch](http://www.entre-lacs.ch)

IBAN : CH 62 0076 7000 K553 2713 8